

Inscription aux entretiens PASSPRO 3^e

Ce document s'adresse uniquement aux établissements n'ayant pas accès direct à l'application : CFA, établissements privés hors contrat, établissements hors académie (élèves emménageant), établissements des académies de Paris et de Versailles (pour les formations interacadémiques).

Procédure à suivre :

- 1/ L'élève et sa famille complètent les informations ci-dessous afin de faciliter la saisie lors de la pré-inscription.
- 2/ L'établissement saisie en ligne la candidature de l'élève en cliquant sur le bouton « **Procédure de pré-inscription** » ou via le lien <https://externet.ac-creteil.fr/preinscription-passpro/>
- 3/ Le SAIO de Créteil procède à la validation de la saisie effectuée par l'établissement d'origine

Nom de l'élève : Date de naissance :/...../.....

Prénom de l'élève : Classe :

Etablissement actuel :

Adresse :

.....

Adresse mél du référent de l'élève (obligatoire) :

(L'adresse mél du référent permettra d'envoyer la convocation à l'entretien et le compte-rendu de l'entretien.)

L'élève : *(Cochez obligatoirement l'une des situations)*

- Est domicilié(e) sur un département de l'académie de Créteil.
- Emménage sur un département de l'académie de Créteil *
- Est domicilié(e) sur un département de l'académie de Versailles.
- Est domicilié(e) sur l'académie de Paris.
- Est domicilié(e) hors Île-de-France.

**L'élève qui emménage dans l'académie de Créteil devra envoyer à la DSDEN du département dans lequel il emménage les pièces justificatives et le dossier d'affectation.*

Formation et établissement choisis par l'élève pour passer l'entretien *(voir liste des formations concernées par la procédure sur <http://orientation.ac-creteil.fr/la-procedure-passpro-3eme/>).*

ATTENTION ! *Un seul établissement par domaine, quel que soit le nombre de formations dans un même domaine.*

	Formation	Etablissement
1		
2		
3		
4		
5		